

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°4 : Zones humides

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	2 577 m²	soit 0,2577 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %		
Type de milieu impacté	Zone humides à niaouli		
Foncier disponible pour l'habitat des zones humides	oui		
Date de l'impact	Mars 2021		
Date de la réhabilitation	Mars 2023		
	proportion	nb de plants par m²	nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 1	100%	1	10
Type d'opération cible 2	0%	0,3	30
Type d'opération cible 3	0%	2	20

A. Indicateur de valeur écologique

A1 - Etat de conservation général: Bien conservé

A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique): Participe modérément

A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type): Peu commun

A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard: Modéré

A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports: Important (défaut : Important)

A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations: Important (défaut : Important)

A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement: Faible (défaut : Modéré)

A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels: Faible (défaut : Faible)

A5.1 > Flore invasive: Modéré

A5.2 > Faune invasive: Non déterminé

A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site: Difficile et onéreuse (défaut : Envisageable)

A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant: Envisageable (défaut : Difficile et onér)

A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure): A l'équilibre

A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée: Faible (défaut : Importante)

A8.1.1 > Faune : endémisme: Taux relatif modéré

A8.1.2 > Faune : statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A8.2.1 > Flore : endémisme: Taux relatif modéré

A8.2.2 > Flore : statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore): Sans objet (pas d'espèce CR présente) **ATTENTION : facteur critique**

A10 > La zone est dans une ZICO / IBA: Hors IBA

A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont A12, Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté): Non

B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées: Hors AP et sans effets distants

B2 - Concerné par la réglementation espèces: Oui

B3 - Concerné par la réglementation écosystème: EP non-concerné

B4 - Périmètres de protection des eaux: Hors PPE

C. Niveau de perturbation

C1. Intensité: Critique

C2. Reversibilité de l'impact: Définitif

C3. Etendue: Modérée 1000 <-> 10000m²

C4. Effets distants (échelle géographique): Proche : inf. à 1km

C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée: 50% à 74%

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°4 : Zone humides à niaouli

Ratio final	1,117502	ratio brut de référence : 2
	Surface	coût
Recréation de zones humides	2 880 m²	
Enrichissement forêt humide	0 m²	
Recréation de forêt mésophile	0 m²	
TOTAL	2 880 m²	
Nombre de facteurs critiques	1 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	